Déclaration
Ecole et religion 2

Accepté par la Session des jeunes par 129 voix contre 45

Année: 2010
Thème: Ecole et religion
Destinataire: la Conférence des Directeurs cantonaux de l'Instruction publique
Type d'entrée: Déclaration

Contenu:

Dans une société en pleine évolution, la place de la religion à l'école fait débat. Pour encourager le respect mutuel, il faut permettre aux jeunes d'acquérir un bagage élémentaire sur les diverses cultures religieuses auxquelles ils sont confrontés.

Justification:

A cette fin nous nous adressons à la Conférence des Directeurs cantonaux de l'Instruction publique (CDIP), puisque l'article 62 de la Constitution fédérale stipule que l'école est une compétence cantonale. Nous demandons à la CDIP de mettre en place un programme de sensibilisation et d'information des jeunes aux questions religieuses. Ce programme, basé sur une approche multiculturelle et sur le dialogue entre les religions, pourrait par exemple comporter :

-l'enseignement de l'histoire des religions

-l'organisation de journées d'étude (conférences, rencontres, expositions…)

Il sera destiné aux élèves des écoles relevant de la compétence des cantons. La CDIP en définira les modalités dans le détail.

L'ensemble de ces mesures doit permettre aux jeunes d'être mieux informés sans porter atteinte aux libertés.

Informations intéressantes sur le thème et Document

Etat et Succès:

Suivi par le forum non terminé